

ZONE DE GOUVERNANCE Auvergne-Rhône-Alpes

ADJOINTS ADMINISTRATIFS – CYCLE DE MOBILITE AU FIL DE L'EAU N°12

DECISIONS POUR LES POSTES POURVUS

La date d'affectation de principe est le 1^{er} avril 2022 pour les candidatures internes et le 1^{er} mai 2022 pour les candidatures externes.
Celle-ci peut être décalée, avant ou après, s'il y a accord des services d'origine, d'accueil et de l'agent(e), conformément aux lignes directrices de gestion relatives à la mobilité.
Le service devra faire connaître le 04 mars 2022, dernier délai, les demandes de date d'affectation différée ou anticipée, en renvoyant l'annexe F signée par les 3 parties (services d'origine, d'accueil et l'agent(e).)

POSTES			CANDIDAT(E)S RETENU(E)S		
Service	Intitulé de poste	N° poste	Nom prénom du (de la) candidat(e)	Corps	Service d'origine
DDT 01					
	Assistante de direction et de service	E000010144	RENDU Elisabeth	Adjoint administratif	Ministère de l'Intérieur
DDT 15					
	Instructeur(trice) ADS (Pôle d'Aurillac)	1820150005	VASSE Jean-François	Adjoint administratif	MTE (Détaché au sein du Ministère de l'Intérieur)
DDT 38					
	SLC/C Gestionnaire administratif du bureau construction	1020380066	CAMATTA Rachel	Adjoint administratif	Préfecture 38 Cabinet du Préfet
DDT 63					
	Instructeur(trice) accessibilité au SET	1220630004	CAMPREDON Angéline	Adjoint administratif	Mairie de Clermont-Ferrand
DDT 69					
	Instructeur(trice) financier (ANRU)	0920690271	BARRAGO Jean-Marc	Adjoint administratif	Tribunal Administratif de Lyon
DREAL 63					
	Chargé de prestations comptables – CPPC 015	16346C0978	DELAITRE Sylvain	Adjoint administratif	DREAL AURA
	Gestionnaire de proximité RH – SG 211	16346C0068	ROUGIER Céline	Adjoint administratif	DDT 63
DREAL 69					
	Gestionnaire polyvalent de gestion administrative et de paye – SPARHR 519	16346C0924	FILIPPI Bruno	Adjoint administratif	MTE (Détaché au sein du Ministère des Armées)
	Chargé(e) instruction registre des transports - RCTV 312	16346C0561	ELMACIN Marie-France	Adjoint administratif	DREAL AURA

Les autres postes publiés sur ce cycle de mobilité ne sont pas pourvus faute de candidat(e)s.

La présente décision sera publiée :
- sur l'intranet : <http://intra.portail.e2.rie.gouv.fr>
- sur l'internet : <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/>

A Lyon, le 17 février 2022

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
Le directeur régional délégué

Signé

Eric TANAYS